

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2736

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation tricolore des contrôles d'accès bornes et barrières et travaux d'urgence pour l'année 2006, éventuellement renouvelables en 2007, 2008 et 2009 par reconduction expresse - Marchés annuels à bons de commande - Approbation d'un dossier de consultation des entrepreneurs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction de la voirie doit procéder au renouvellement des marchés de travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation tricolore des contrôles d'accès aux bornes et barrières et des travaux d'urgence arrivant à échéance le 31 décembre 2005.

Ces prestations pourraient faire l'objet de marchés à bons de commande qui seraient conclus par voie d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40, 57 à 59 et 71-1 du code des marchés publics.

Ces marchés seraient conclus pour l'année 2006, éventuellement renouvelables en 2007, 2008 et 2009 par reconduction expresse.

L'opération est décomposée en trois lots géographiques :

- lot n° 1 - territoire "est" : Lyon 3°, Villeurbanne, Bron, Vaulx en Velin, Chassieu, Décines Charpieu, Meyzieu, Jonage, Saint Priest, Mions, Corbas, Vénissieux, Saint Fons, Feyzin, Solaize,

l'engagement de commande annuel pour ce lot serait de 137 000 € HT minimum et de 548 000 € HT maximum ;

- lot n° 2 - territoire nord : Lyon 1er, 4°, 5°, 6°, 9°, Albigny sur Saône, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Genay, Neuville sur Saône, Montanay, Fleurieu sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Limonest, Poleymieux au Mont d'Or, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Rochetaillée sur Saône, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Sathonay Village, Sathonay Camp, Rillieux la Pape, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Caluire et Cuire,

l'engagement de commande annuel pour ce lot serait de 137 000 € HT minimum et de 548 000 € HT maximum ;

- lot n° 3 - territoire sud-ouest : Lyon 2°, 7°, 8°, Charbonnières les Bains, Charly, Craponne, Dardilly, Ecully, Francheville, Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Marcy l'Etoile, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Sainte Foy lès Lyon, Tassin la Demi Lune, Vernaison,

l'engagement de commande annuel pour ce lot serait de 137 000 € HT minimum et de 548 000 € HT maximum.

L'engagement de commande des trois lots serait de 411 000 € HT minimum et de 1644 000 € maximum pour un an et de 1 644 000 € HT minimum et de 6 576 000 € HT pour quatre ans ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Les travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation tricolore des contrôles d'accès aux bornes et barrières et les travaux d'urgence seront attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 et 71-1 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

4° - Les dépenses au titre de ces marchés seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget primitif de la Communauté urbaine - sections de fonctionnement et d'investissement - exercices 2006 et éventuellement 2007, 2008 et 2009.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,